



Dans ce numéro :

2

DOSSIER

Harcèlement-intimidation entre élèves

Nouveaux outils et évolutions sur la MPP



4

- Nouvelles modalités d'offres pour Action Innocence
- Le site de prévention www.sois-prudent.ch fait peau neuve
- Journée nationale Ecoles en santé, samedi 21 janvier 2023 à Berne
- Projet pilote Agir contre la précarité menstruelle
- Article scientifique sur le rôle des professionnel-le-s de la santé à l'école
- Courir pour le plaisir à Lausanne (29.04.2023) ou toute autre course non-compétitive
- Journées interdisciplinaires 2022

7

- Exemple de bonnes pratiques – à la Une !
- Partages d'expériences à destination des équipes PSPS
- Prestataires externes de l'Unité PSPS



Production d'élèves de 10VG, EPS C.F. Ramuz, Lausanne (2017), sous la supervision de Natacha Anderes, Nathalie Moret et Samira Chajai

Harcèlement-intimidation entre élèves

Nouveaux outils et évolutions sur la MPP

Dossier rédigé par Jennifer Lugon & Sonia Lucia, cheffes de projet

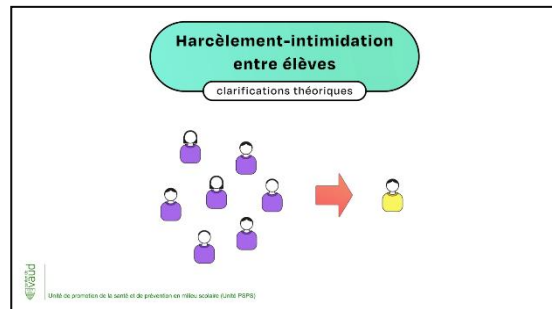
Depuis deux ans, l'Unité PSPS travaille à produire de nouveaux outils ou à améliorer les documents déjà utilisés afin de fournir aux établissements scolaires du matériel cohérent, utile et pertinent en lien avec la pratique de la méthode de la préoccupation partagée (MPP) et correspondant aux besoins qui remontent du terrain. Il est également question d'avoir une ligne graphique harmonisée sur ce qui est fourni aux équipes MPP formées. Il est à noter que, depuis 2020, la MPP a été adaptée encore plus au contexte vaudois et les évolutions sur la méthode doivent être intégrées à la pratique de la MPP, si ce n'est pas déjà le cas. L'Unité PSPS prévoit par ailleurs de réaliser de nouveaux outils de sensibilisation pour l'ensemble des professionnel·le·s des écoles courant 2023.

Nouveaux documents

Tous les documents font désormais partie du « Classeur MPP 2022 », en version informatisée. Outre des documents relatifs à la mise en œuvre de la MPP ainsi que concernant la méthode elle-même, le classeur contient également l'offre de formations au sein du dispositif ainsi qu'une bibliographie sélective sur la thématique et des clarifications de rétribution possible pour les intervenant·e·s MPP. Le descriptif des nouvelles capsules y figure aussi. Il s'agit des documents que l'Unité PSPS recommande d'utiliser ainsi que des exemples de documents qui peuvent faciliter ou formaliser la mise en œuvre de la MPP ainsi que de clarifier les communications (professionnel·le·s de l'école, parents, élèves). Avant d'utiliser ces documents, nous conseillons vivement de regarder les capsules de formation et de clarification en amont pour une meilleure compréhension. Ces documents sont accessibles via les formations MPP et/ou via les personnes qui coordonnent la MPP au sein des établissements scolaires.

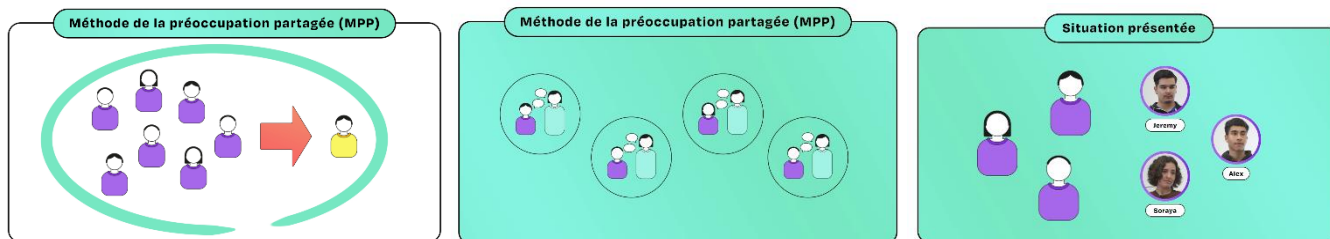
Capsules vidéo

Une capsule de clarifications théoriques a été spécifiquement conçue pour être utilisée à destination des professionnel-le-s des écoles et des parents. D'une durée d'environ six minutes, elle permet de clarifier les phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves : de quoi s'agit-il, quelles formes est-ce que cela prend, comment cela se repère-t-il ? Elle présente également quelques chiffres tirés des enquêtes menées sur la thématique et termine par préciser les grandes lignes de la méthode de la préoccupation partagée (MPP). Accès : <https://url.defvd.ch/mppcapsulea>



L'Unité PSPS a communiqué cette capsule à l'ensemble de ses partenaires institutionnels (Police, HEP, HETSL, DISA, Unisanté, DGEJ, DEF, CRPS, etc.) ainsi qu'au comité vaudois de l'APE. L'objectif est que l'ensemble des adultes partagent la même compréhension des phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves afin de viser une prise en charge des situations la plus adéquate possible.

De plus, trois capsules ont été réalisées spécialement pour la formation, tant du point de vue de la mise en œuvre de la MPP que les entretiens MPP. Il s'agit de capsule destinée uniquement aux professionnel-le-s formé-e-s à la MPP.



Nouveau procédé pour les inscriptions aux formations MPP

Les inscriptions aux formations MPP se font désormais en ligne, via le Portail de l'Unité PSPS

(<https://www.unite-psps.ch/>) – rubrique Agenda. Les coordinatrices et coordinateurs MPP ont les accès à cet Agenda qui permet d'accéder aux dates de formations MPP et d'inscrire directement ses collaboratrices et collaborateurs via ce moyen informatisé.

L'Unité PSPS profite de cette communication pour remercier l'ensemble des professionnel-le-s des écoles qui sont engagé-e-s dans le dispositif de prévention et de prise en charge des phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves. Le dispositif est durable et pérenne grâce à votre engagement.

Pour toute question ou si besoin de précisions, les cheffes de projet restent bien entendu à disposition.

Pour la scolarité obligatoire et l'enseignement spécialisé : jennifer.lugon@avasad.ch

Pour la scolarité postobligatoire : sonia.lucia@avasad.ch

Pour en savoir plus :

<https://www.vd.ch/themes/formation/sante-a-lecole/prestations/harcelement-intimidation-et-violences-entre-eleves/>

Nouvelles modalités d'offres pour Action Innocence

Action Innocence met à la disposition des professionnel·le·s de l'école du matériel de prévention pour leur permettre de composer leur parcours numérique (<https://www.actioninnocence.org/parcours-numerique/>)

En plus de formations pour les professionnel·le·s de l'école, 3 modalités sont proposées :

- Commande de matériel de prévention directement sur le site d'Action Innocence ◦ sans la nécessité de passer par une demande de projet (facturé directement à l'Unité PSPS)
- Mise sur pied de votre parcours numérique pour un ou plusieurs degrés scolaires avec le soutien d'Action Innocence ◦ en passant par une demande simplifiée :
https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/formation/sante_scolaire/fichiers_pdf/2022.07.13_Formulaire_demande_de_prestation_diffus%C3%A9.pdf
- Mise en place d'un projet d'établissement avec l'accompagnement d'Action Innocence ◦ en passant par une demande de projet complète :
https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/formation/sante_scolaire/fichiers_pdf/2022.07.13_Pr%C3%A9sentation_subside_diffus%C3%A9.pdf

Pour toute question, contacter Action Innocence : contact@actioninnocence.org

Le site de prévention « www.sois-prudent.ch » fait peau neuve

Après six ans d'existence, la nouvelle mouture du site www.sois-prudent.ch des Conseils régionaux de prévention et de sécurité (CRPS) est désormais en ligne. Destiné principalement aux parents mais aussi à leurs adolescent·e·s, celui-ci a pour but de promouvoir le dialogue dans le cadre de la prévention et est composé de plusieurs rubriques : internet & réseaux sociaux, (cyber)harcèlement-intimidation entre élèves, tabac, alcool, drogues, écrans, incivilités, sorties nocturnes, infractions, armes, règles de circulation. Chaque page présente quelques définitions puis apporte des clarifications concernant le cadre légal et termine par une partie questions-réponses. Il y a également des tutoriels vidéo pour les parents et pour les adolescent·e·s ainsi qu'un flyer téléchargeable en 15 langues différentes. Le communiqué de presse se trouve ici : <https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/communiques-de-presse/detail/communiqu%C3%A9/le-site-de-prevention-wwwsois-prudentch-fait-peau-neuve-1664779052/>

Journée nationale Ecoles en santé, samedi 21 janvier 2023 à Berne

Cette journée nationale est organisée par RADIX Écoles en santé sur mandat de Promotion Santé Suisse et de la Fondation Beisheim, en collaboration avec la HEP Berne et l'Alliance PSE dans les écoles. Elle se tiendra à la HEP Berne von Roll sur la thématique «Faire face au stress – Ensemble on est plus fort» : programme (https://www.radix.ch/media/cxlbh3fi/nationale-tagung-gesunde-schulen_programm.pdf) et inscription (<https://form.123formbuilder.com/6217454/journee-nationale-ecoles-en-sante-21-01-2023>)

Les écoles font face à de multiples défis actuellement; les conférences et ateliers proposés durant cette journée, dédiée à la santé de l'ensemble des actrices et acteurs de l'école, permettront de réfléchir ensemble à comment renforcer la santé psychique, les ressources et la résilience chez les personnes impliquées dans l'école ainsi que le climat scolaire. La journée sera placée sous le signe des échanges d'expériences et de la mise en réseau.

Projet pilote Agir contre la précarité menstruelle

Dans notre dernière lettre-infos, nous vous présentions les premiers résultats de l'évaluation de ce projet qui démontraient le besoin de protections périodiques dans les lieux de formations ainsi que les perspectives à venir. La seconde étape de l'évaluation menée en juin a été analysé et un rapport complet est maintenant disponible sur cette page : https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/sg-dfj/fichiers_pdf/Agir_contre_la_prekarite_menstruelle_Rapport_novembre_2022.pdf. Les informations à retenir :

- ⇒ Les sensibilisations ont dans leur ensemble eu un effet positif sur les élèves leur permettant d'augmenter leur niveau de connaissances sur le sujet.
- ⇒ Une baisse du tabou concernant les règles est constatée par 20% des élèves.
- ⇒ 63% des élèves menstruées ont utilisé les distributeurs principalement pour du dépannage et 3% ont mentionné les utiliser pour des raisons financières.
- ⇒ Au vu des fréquences et de la quantité de protections périodiques utilisées, nous constatons une utilisation respectueuse des produits.

Le financement du projet pilote se poursuit jusqu'à fin 2023 pour les écoles pilote, permettant aux services en charge et communes pour les écoles obligatoires de prendre connaissance de ces résultats et de décider des suites à donner.

Article scientifique sur le rôle des professionnel-le-s de la santé à l'école

L'article « Supporting every school to become a foundation for healthy lives » résume les critères de réussite d'une mise en œuvre de services de santé scolaire efficaces et souligne l'importance des rôles et contributions des professionnel-le-s de santé à l'école, décrits comme des « agents du changement ». La santé scolaire est présentée comme un acteur clé des politiques éducatives et de la santé publique. Les recommandations de la Chaire de l'UNESCO portant sur la santé globale et l'éducation concernent les enjeux, toujours actuels, de mieux communiquer, collaborer et se soutenir entre le pédagogique et la promotion de la santé. Plus de détails dans l'article en anglais :

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/sesaf/odes/fichiers_pdf/Article_School_Health_The_Lancet-1.pdf

Courir pour le plaisir à Lausanne (29.04.2023) ou toute autre course non-compétitive

La participation d'une classe à une course populaire non-compétitive est une opportunité de développer un bon climat scolaire grâce à la démarche communautaire qu'elle peut générer (entraînements de groupe, implication des parents, intégration d'enfants en situation de handicap, etc.). Précédemment, l'Unité PSPS a été sollicitée plusieurs fois pour soutenir financièrement ce type de projet car les courses non-compétitives sont souvent payantes alors que celles chronométrées sont offertes par les sponsors. Pour respecter une équité cantonale entre les établissements scolaires, mais aussi entre les courses populaires, et en cohérence avec les modalités d'attribution des subsides, nous vous informons qu'un soutien financier pour les élèves participant effectivement à une telle course avec sa classe et son enseignant-e pourrait être assuré par l'Unité.

Comme pour tout projet de PSPS, il convient que :

La fiche de description de projet avec les objectifs visés et les activités prévues, notamment celles avant et après.

Le projet assure une dimension communautaire, inclusive et solidaire, avec la participation possible de tous les enfants, y compris ceux avec un handicap.

Une réflexion est également attendue quant à l'accompagnement des enfants dont les parents ne sont pas disponibles le jour de la course.

De plus, les 20 km de Lausanne offrent à un établissement scolaire du canton, 10 CHF sur l'inscription des élèves à « Courir pour plaisir » dans la mesure où l'établissement n'a pas déjà bénéficié d'un tel soutien lors d'une précédente édition et que la demande de subside ait été envoyée à l'Unité PSPS avant le 31 janvier 2023 en mentionnant l'intérêt de l'établissement pour un tel soutien.

Journées interdisciplinaires 2022

En septembre se sont tenues quatre journées interdisciplinaires sur la thématique de l'orientation affective et sexuelle & l'identité de genre. Elles ont réuni plus de 400 professionnel·le·s des écoles vaudoises à la HETSL et à Crêt Bérard. Ces journées ont permis d'échanger sur cette thématique aux enjeux actuels importants, de présenter des études qui démontrent la situation de nos écoles où les violences et les discriminations homophobes et transphobes sont toujours particulièrement présentes ainsi que de donner la parole aux expert·e·s et partenaires associatifs. Un guide cantonal est en cours d'élaboration et sera disponible courant 2023. L'Unité PSPS tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à ces journées.



Exemple de bonnes pratiques – à la Une

- L'art d'inclure (EP Edmond Gillard, respect de la diversité à l'école)

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/sesaf/odes/Projets_et_ablissements/Yverdon_Edmond_Gillard__L_art_d_inclure.pdf

Partages d'expériences

A destination des équipes
PSPS

- 07.02.23 (en visio) :
Gestion du stress
- 11.05.23 (à Echallens)
Mobiliser la communauté
éducative dans les projets
PSPS : pistes d'action

Prestataires externes de l'Unité PSPS

Les listes sont à votre disposition et régulièrement mises à jour sur le portail de l'Unité PSPS, via le menu « Documentation », onglet « Prestataires externes » : <https://www.unite-psps.ch/documentation/prestataires-externes/>. Pour rappel, la venue d'un prestataire externe doit s'inscrire dans un projet de collège ou d'établissement. Il est préconisé de penser l'implication des professionnel-le-s de l'école et de prévoir des activités avant et après la prestation pour que celle-ci prenne sens.

Contactez-nous !

Besoin d'informations, d'exemples et/ou d'appui pour mettre sur pied un projet PSPS ?

Envie de partager des commentaires, des remarques et/ou des pratiques ?

N'hésitez pas à nous contacter !

jennifer.lugon@avasad.ch, tél. 079 159 29 69

alexandra.papastefanou@vd.ch, tél. 079 378 43 44



Rédaction

Jennifer Lugon

Unité PSPS – AVASAD – Av. de Rhodanie 60 – 1014 Lausanne

T +41 79 159 29 69

jennifer.lugon@avasad.ch – www.vd.ch/unite-psps